

Maryga

Société par Actions Simplifiée

En formation, au capital de 1000.0 euros

Siège social: 229 rue Saint-Honoré, 75001, Paris

RCS en cours

Procès-verbal de nomination des premiers dirigeants par l'assemblée des associés

Le 11/08/2026, sont présents au siège de la société, les soussignés:

- M. Marco Erwann MAZEVET, né le 18/02/1988 à Saint Brieuc 22000 (France), de nationalité Française, demeurant [REDACTED]
- M. Valentin Constant GARYGA, né le 11/09/1992 à Aix En Provence 13080 (France), de nationalité Française, demeurant 48 Rue de la République, Lyon, Rhône, France, 69002

Représentant la totalité des Actions, afin de participer à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Marco Erwann MAZEVET président de cette assemblée, est:

RÉSOLUTION N°1: NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les Statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

M. Marco Erwann MAZEVET, né le 18/02/1988 à Saint Brieuc 22000 (France), de nationalité Française, demeurant [REDACTED]

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Certifié conforme à l'original.

Fait à: Paris

Le: 11/08/2026

Signatures des intervenants:

Marco Erwann MAZEVET

✓ Certifié par ✱ youtrust

Valentin Constant GARYGA

✓ Certifié par ✱ youtrust